

Février 2022

Réunion de Conseil Municipal **Du 31 janvier 2022**

PRÉSENTS: MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GOUDEAU Céline, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, PEROCHEAU Annick

ABSENTS EXCUSÉS: DUHAIL Guillaume qui a donné pouvoir à MERLET Christian FAUCHARD Ghislain qui a

donné pouvoir à Lydie FROUIN, PUAUD Aurore **SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GOUDEAU Céline**

□ construction du restaurant Scolaire : avenant n°2 - Lot 17 Chauffage / Ventilation

L'avenant n°2 ci-après a été validé :

Lot n°	Entreprise	Objet de l'avenant	Montant HT du marché	Montant HT de l'avenant n°1 présenté	% d'écart introduit par l'avenant présenté
17	FAUCHET SARL	Evacuation des gaz brulés, ventilation du séparateur à graisse, grilles de transfert d'air neuf entre deux locaux	206 000 €	2 592.67 €	+1.26 %
		Avenants 1 et 2 cumulés			+3.54 %

☐ Aménagement des abords Restaurant Scolaire/Mairie : SYDEV Convention pour travaux d'éclairage public

Une convention a été validée avec le SYDEV (éclairage public) pour l'aménagement des abords du restaurant scolaire et de la mairie (participation communale de 29 010.00 € HT).

☐ Commerces et Halles Place des Jardins : révision du loyer du Local 3

Le loyer mensuel pour le local occupé par la pédicure-podologue est fixé à 566,03€ TTC à compter du 1er mars 2022.

☐ **Distribution du bulletin 2022 :** subvention aux associations

Une subvention de 180 € sera versée aux associations listées ci-dessous pour la diffusion du bulletin communal mensuel:

Conseil Municipal	Distribution	Association
31 janvier 2022	12 et 13/02/2022	Tennis de Table
28 février 2022	12 et 13/03/2022	OGEC-APEL
28 mars 2022	9 et 10/04/2022	Chauché Chess Club
2 mai 2022	14 et 15/05/2022	BCCFV
30 mai 2022	11 et 12/06/2022	Club de l'Amitié
27 juin 2022	09 et 10/07/2022	MAM
29 août 2022	10 et 11/09/2022	Chauché Alzheimer
26 septembre 2022	8 et 9/10/2022	UNC-AFN
24 octobre 2022	5 et 6/11/2022	Chorale Arc-En-Ciel
28 novembre 2022	10 et 11/12/2022	La Marche Chauchéenne

☐ Budget Général 2022 : autorisation de dépenses avant le vote du Budget Primitif

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire, à engager les dépenses ci-dessous :

- 7 000 € pour le géoréférencement supplémentaire des réseaux d'eaux pluviales,
- et 400 € pour l'acquisition d'une enceinte mobile.

Questions diverses:

☐ DIA déposées depuis le 21/12/2021 :

2021/38	18/11/2021	Le Puytireau	Non bâti	AD 192	Renoncé le 13/01/2022
2021/42	31/12/2021	Rue de Grasla	Non bâti	AB 258	Renoncé le 13/01/2022

☐ Réunions et invitations diverses

01/02/2022: 18h30 Commission Finances/OGEC

08/02/2021: 18h30 CMJ

10/02/2022: 18h30 Commission Finances/Familles Rurales

28/02/2022: 20h Conseil Municipal **01/03/2022**: 19h Commission Urbanisme

07/03/2022: 18h30 Commission Finances avec JMS

Consultant

14/03/2022: 18h30 Commission Finances

21/03/2022: 18h30 CCAS (Vote CA 2021 et BP 2022)

28/03/2022 : 20h Conseil Municipal (Vote CA 2021 et BP 2022)

☐ Marchés HT signés depuis le 21/12/2021 :

iviarches in signes depuis le 21/12/2021.					
16/12/2021	GSM	774.36 €			
	Fourniture 30 tonnes de				
	sable				
04/01/2022	Le Froid Vendéen	130.00 €			
	Maintenance appareils de				
	cuisson et frigos de la salle				
	Arc en Ciel				
10/01/2022	SAS SOLUTEL	2876.00 €			
	Lot. le Hameau des prés – T2				
	Pose et câblage fibre				
	optique				
11/01/2022	MAV	1749.26 €			
	Massey Ferguson - Révision				
	4 000 H				
14/01/2022	JARNY	486.10 €			
	Faucheuse d'accotement –				
	Remplacement protection				
	cardan				
18/01/2022	ARQUIS-ARNAUD	807.30 €			
	Dalles agglo pour réparation				
	faux-grenier				

07/04/2022: 18h Visite Trivalis

10/04/2022 : Elections Présidentielles 1^{er} tour **24/04/2022** : Elections Présidentielles 2^{ème} tour

02/05/2022 : 20h Conseil Municipal 30/05/2022 : 20h Conseil Municipal 12/06/2022 : Elections Législatives 1^{er} tour 19/06/2022 : Elections Législatives 2^{ème} tour

23/06/2022 : 18h30 RS Restoria/Elus 19h Comité Gestion

27/06/2022: 20h Conseil Municipal

21/01/2022	SARL GARAGE CHAUVIN	783.00 €
	Peugeot-Expert Réparation	
	des freins et commande	
	vitres avant Contrôle	
	Technique	
21/01/2022	NICOU PAYSAGE ET	801.37 €
	HORTICULTURE	
	Espaces Verts – Plantes	
	massifs bisannuelles et	
	chrysanthèmes	
21/01/2022	NICOU PAYSAGE ET	435.38 €
	HORTICULTURE	
	Espaces Verts – Fournitures	
	plantes à massifs annuelles	
	2022	
21/01/2022	NICOU PAYSAGE ET	170.50 €
	HORTICULTURE	
	Espaces Verts – Fourniture	
	paillage 2022	
·	·	·



Prochaine réunion du Conseil Municipal Lundi 28 février 2022, à 20h à la Mairie





PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE CITOYENNE :

CONSTRUIRE ensemble NOTRE PROJET DE TERRITOIRE Donnez votre avis!

Je flashe pour accéder au questionnaire!



Plus d'infos sur www.ccfulgent-essarts.fr



SECOURS CATHOLIQUE – recherche de bénévole - URGENT

Le Secours Catholique recherche toujours un(e) bénévole pour l'accompagnement des personnes en situation de précarité et pour la distribution alimentaire une fois par mois.

L'association est **ouverte à tous**, sans distinction de nationalité, de condition sociale ou de confession.

Elle agit aux côtés des personnes touchées par la pauvreté, valorise la parole et les talents de chacun, développe des actions basées sur l'entraide et la fraternité.

Contact: 02.51.42.32.42

CHAUCHÉ VTT

La "classique" du début de l'année est de retour pour sa 27ème édition.

Comme d'habitude, Chauché VTT et ses membres vont se mettre en quatre pour vous proposer une randonnée à la hauteur de vos espérances... et de vos jambes !

<u>Le lieu de départ</u> : salle Omnisports de Chauché, route des Essarts.

<u>Les horaires</u> : départ libre à partir de 8h jusqu' à 9h30

Les parcours VTT: circuits de 20 à 50 kms pour un dénivelé positif compris entre 330 et 890 m. Pour pimenter un peu, lancez-vous dans les spéciales (passages courts mais techniques) et surtout sur le petit défi entre amis de la montée impossible (le dernier payera-t-il l'apéro à l'arrivée ?).

Les parcours pédestres et Trail : circuits de 12 à 20 kms pour une grande balade en campagne.

<u>Tarif vététistes</u> : 6 € (3 € pour les moins de 14 ans).

<u>Tarif pédestres et Trail</u>: 6 € (3 € pour les moins de 14 ans).

Attention : inscription sur place 1 € supplémentaire

Le prix comprend le repas à l'arrivée. Inscription via HelloAsso à partir du **27 janvier** (lien disponible sur le site de ChauchéVTT).

Pass sanitaire obligatoire / Emportez votre gobelet

Contact: chauche.vtt@wanadoo.fr
Info sur https://www.chauchevtt.com/



SONOTHERAPEUTE – Mme RIDIER

Madame Thérèse RIDIER, exerce la profession libérale de SONOTHERAPEUTE Coach de Vie à domicile ou en cabinet.

Il s'agit d'un massage habillé et allongé avec bols tibétains et diapasons thérapeutiques.

Les bols sont apposés sur le corps et provoquent une bio-résonnance (sons et vibrations) corporelle, améliorant la circulation. La stimulation des nerfs amène un relâchement des tensions du corps et donc supprime les douleurs associées.

Les effets sur le corps et la psyché sont très nombreux, utilisé en technique de soins complémentaires, cela ne se substitue pas à un suivi médical.

La sonothérapie permet le soulagement de douleurs et symptômes tels que :

- migraines,
- douleurs articulaires et musculaires,
- l'anxiété, le stress,
- les troubles du sommeil et digestifs,
- les syndromes dépressifs.
- ...mais aussi l'accompagnement des personnes en fin de vie et le deuil.

La sonothérapie accompagne très bien les traitements lourds comme les chimiothérapies en ramenant la sérénité et la détente dans le corps.

Les bienfaits des sons et des fréquences sont reconnus aujourd'hui scientifiquement. Chaque personne réagit de façon différente aux sons. C'est pourquoi, chaque soin, chaque séance est établie selon un objectif fixé ensemble.

La durée de la séance est comprise entre 1H et 1H30 pour un prix forfaitaire de 65 € La séance de réharmonisation seule ou de diapasons est au tarif de 50 €

Contact: Thérèse RIDIER - EVEAH Sonothérapeute – tél.: 06.60.78.00.99.

Page professionnelle Facebook : EVEAH Sonothérapeute

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDÉE

La DGFIP optimise son processus de détection des constructions ou aménagement non déclarés par des prises de vue aériennes.

Par la suite, un traitement informatique vérifie si les éléments détectés sur les images sont en cohérence avec les déclarations, et un agent est chargé de contrôler toute anomalie.

En Vendée, territoire d'expérimentation de ce dispositif (sur la détection des piscines notamment) des courriers seront adressés aux propriétaires de piscines dont la situation ne serait pas en règle.

Dès le premier trimestre 2022, cette opération devrait être élargie aux bâtiments non déclarés ou incorrectement imposés.

Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 28 février 2022.